

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 92 (1965)
Heft: 3-4

Artikel: La voix fribourgeoise : langue du coeur
Autor: Gremaud, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La voix fribourgeoise

Langue du cœur

par Henri Gremaud, président du Conseil.

Il a paru, récemment, dans le journal français « Le Monde », une suite d'articles dus à M. Michel Legris¹, sous le titre général « Les parlers maternels en France ». Cette vaste étude nous intéresse à plus d'un titre, tant la situation en Romandie peut se calquer sur celle relevée Outre-Jura.

L'auteur s'exprime :

« Une langue n'est pas seulement matière à curiosité et à étude pour les linguistes. Elle reflète la structure morale et spirituelle d'un groupe. »

Il est significatif que ceux-là même qui, naguère, pourchassaient les langues régionales en sont, présentement, les défenseurs.

Les professeurs d'université, les agrégés de lettres, les instituteurs et même, à l'occasion, des académiciens veulent en dresser l'inventaire et sauver tout ce qui peut l'être de ce qui est une des faces du visage de l'humanité. Et l'auteur ne craint pas d'affirmer que :

« La mort d'une langue est aussi déplorable que le serait la disparition des temples grecs, des pyramides d'Egypte ou des chapelles romanes. »

Il est curieux de constater qu'en France, les mêmes procédés que l'école emploie chez nous furent utilisés pour extirper ces langages frappés de la désignation infamante de *patois*. L'objet — sou trouvé ou sabot — était attribué à l'écolier surpris, dans le cours de la journée, à prononcer un mot dans l'idiome maternel. Le dernier élève trouvé en possession de l'objet témoin était sévèrement puni.

Aujourd'hui, cette période d'hostilité étant révolue, le Grand Conseil fribourgeois a aboli l'article de la loi scolaire qui interdisait l'utilisation du patois à l'école. Il fallut du temps. Il fallut que, après l'abbé Bovet, Mgr Savoy, les enseignants Cyprien et Fernand Ruffieux, le



Lors de la première fête des Patois romands, à Bulle, l'an 1956, les jeunes filles du groupe « Provence et Comtat », de Carpentras (qui étaient accompagnés de M. Frédéric Mistral, neveu), chantèrent en provençal...

vaillant Joseph Yerly, pour ne parler que des disparus, le député Joseph Brodard fit supprimer cet article d'exception.

Il est singulier, à ce propos, de constater, selon M. Michel Legris, que la Russie soviétique elle-même tolère, et plus, favorise sur son territoire l'existence d'une soixantaine de langues.

Nous citons encore l'auteur :

« Le recul des langues locales, font observer bon nombre d'instituteurs, n'est qu'en apparence favorable à l'enseignement du français : les enfants, bien sou-

vent, ne connaissent plus correctement ni l'une ni l'autre. On aboutit, ajoute-t-il, à une double inculture. Les mêmes enseignants découvrent l'avantage que présente le bilinguisme naturel pour la formation d'un esprit. C'est une excellente gymnastique mentale. C'est surtout une merveilleuse préparation à l'étude des langues étrangères. »

Singulier retournement : nos patois, frappés d'ostracisme par l'école, accusés de faire se replier les gens sur leur régionalisme attardé, sont reconnus comme un moyen d'accéder à une culture plus étendue et à la connaissance du monde !

Toute une floraison littéraire, dans les parlers autrefois méprisés, s'observe en France. Et les écrivains proclament :

« Je ne peux me sentir inspiré que dans ma langue maternelle. »

Et encore :

« Notre langue, c'est la langue du cœur. »

Ce que Michel Legris appelle « l'ancien complexe de la honte », disparaît peu à peu. Des postes de radio régionaux, comme Toulouse, Montpellier, Nîmes, Marseille, Nice, Monte-Carlo, diffusent des émissions régulières. Le théâtre dans la langue autochtone fleurit en Bretagne, comme au Midi. Et les couches nouvelles ne se tiennent pas à l'écart du mouvement : *« Des jeunes aussi, qui s'avisent qu'on les a frustrés d'une part de l'héritage de leurs ancêtres, proclament leur amour pour la langue locale. »*

L'auteur affirme sa conviction que, là-même où elles semblent disparues, elles ne sont qu'enfouies, elles continuent de vivre à fleur de peau.

On peut encore découvrir la facilité d'assimilation des langues régionales. Adaptation : dans le Midi, le scooter devient le *pétarel*. En Basse-Bretagne, le bulldozer est familièrement désigné par le nom de *tourter*, image empruntée au jeune veau qui, les cornes lui poussant, donne de la tête contre les arbres².

En nos fêtes traditionnelles, les sermons en patois ; dans la vie familiale, la conversation ; dans le commerce, les relations fructueuses ; au Conseil communal, même, dans certains villages, les délibérations hebdomadaires ; dans les foires comme en certaines assemblées politiques, le patois garde chez nous sa vigueur et son sel incomparable. Beaucoup n'ont pas besoin d'être convertis. Voyez, en France, l'académicien André Chanson :

« Et c'est là, écrit-il, une richesse inestimable que j'ai reçue en partage dans ma jeunesse. »

Le Conseil des patoisants romands va proclamer, d'ici peu, l'ouverture d'un nouveau grand concours, avec l'appui de la radio. Il désire susciter des vocations nouvelles, ouvrir une large palette et promouvoir aussi, dans le sens d'une dignité plus haute, ces patois que quelques-uns ne jugeaient guère bons qu'à conter des histoires drôles. Un mouvement, qui dépasse de beaucoup notre aire romande, donne confiance. Il autorise la foi en l'avenir.

¹ *Le Monde*, 9, 10, 11, 12 septembre 1964.
Paris.

² Un de nos patoisants n'a-t-il pas baptisé un jour l'hélicoptère : « Lo Dzenelyu » !

Romands!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Mme Vve Robert Péclard Lausanne

Gaperie St. Laurent
Charles Krieg LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

Rue Haidimand 5